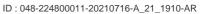


Reçu en préfecture le 16/07/2021







Direction des Ressources Humaines, des Assemblées et des Finances Services des Assemblées et de la Comptabilité

Arrêté N°21 - 1910

désignant Monsieur Denis BERTRAND représentant de la Présidente du Conseil départemental Président qualité de la commission consultative des services publics locaux et de la commission de délégation d'un service public local.

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

- VU la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales;
- VU la loi n°2013-403 du 17 mai 2013 ;
- VU l'article 22 du code des marchés publics ;
- VU l'article L 3121-22 et L 3121-23 du code général des collectivités territoriales;
- VU l'installation du Conseil départemental en date du 1er juillet 2021 et l'élection de Sophie PANTEL en qualité de la Présidente du Conseil
- VU la délibération n°CD 21 1014 du 1er juillet 2021 constatant l'élection de la commission permanente du Conseil départemental;
- VU la délibération du Conseil départemental n°CD 21 1018 en date du 1er juillet 2021 portant désignation des représentants du Conseil départemental au sein des diverses commissions, comités et organismes ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de la Présidente du Conseil départemental, présidente de droit de la commission consultative des services publics locaux et de la commission de délégation d'un service public local, Monsieur Denis BERTRAND est désigné en qualité de représentant permanent

ARTICLE 2: M. Denis BERTRAND reçoit délégation pour signer tous les actes nécessaires à l'organisation et au suivi des travaux la commission consultative des services publics locaux et de la commission de délégation d'un service public local, lorsque la Présidente du Conseil départemental est absente ou empêchée.

Envoyé en préfecture le 16/07/2021

Reçu en préfecture le 16/07/2021

Affiché le

ID: 048-224800011-20210716-A_21_1910-AR

<u>ARTICLE 3</u> Le Directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Mende, le 16 juillet 2021

La Présidente du Conseil Départemental Sophie PANTEL

